

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 27 juin 2024

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	10

L'an deux mille vingt-quatre le 27 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SIVÉC Jean	VALANCE Bénédicte
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
IMMER Alain	THILL Céline	WALLERICH Alain
GUINDT Philippe		

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

BRUN Jérôme	donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe
DEBAILLEUL Delphine	donne pouvoir à M. MENEGHIN Gaël

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

REUTER Olivier

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2024 – 857 Encaissement chèque Editions Jocatop : facture 09/01/2024

Monsieur le Maire indique que suite à un contrôle des charges par poste il s'avère que la facture Éditions Jocatop N° 24000738 du 09/01/2024 d'un montant de 250 € a fait l'objet d'un paiement par mandat n° 14, bordereau n° 2 du 25/01/2024 et un second par mandat n° 41, bordereau n°6, du 05/02/2024.

A notre demande la société Éditions Jocatop a procédé au remboursement de la somme de 250,00€, par chèque du 19/06/2024 N° 0157913 tiré sur La Banque Populaire Méditerranée,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et pouvoirs,

- autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de 250,00 € du 19/06/2024 n° 0157913 émis par la SA Editions JOCATOP, tiré sur La Banque Populaire Méditerranée.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 04 juillet 2024

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 04/07/2024

Le Maire,

